



FESTIVAL FOOT U13

Filles

1^{er} tour du 21 janvier 2023

Rendez-vous des équipes à 14h - Début des rencontres à 15h

Liste des 10 équipes engagées

(une seule équipe par club, engagée dans le championnat U11-U13F – phase II)

Buxerolles / Poitiers ASAC (1)	Lusignan (1)
Châtelleraut SO (1)	Montmorillon (1)
Gj Vvm Chauvigny (1)	Nieuil l'Espoir (1)
La Chapelle Bâton (1)	Poitiers 3 Cités (1)
Loudun (1)	Poitiers Stade (1)

La Fédération Française de Football et la Ligue du Football Amateur organisent pour la saison 2022-2023 le « Festival Foot U13 Pitch », une manifestation qui vise à associer le sport à l'éducatif.

*Compétition **organisée par les Commissions Jeune, féminine et sportive du District de la Vienne de Football** et le Conseiller Départemental du Développement et Animations des Pratiques.*

Compétition organisée sur 2 journées (un tour qualificatif + une Finale)

Les 10 équipes sont réparties en deux poules de 5 équipes.

POULE A	POULE B
Buxerolles / Poitiers ASAC (1)	Nieuil l'Espoir (1)
Châtelleraut SO (1)	Montmorillon (1)
Loudun (1)	Lusignan (1)
Gj Vvm Chauvigny (1)	La Chapelle Bâton (1)
Poitiers 3 Cités (1)	Poitiers Stade (1)
<u>LIEU : Buxerolles</u>	<u>LIEU : Nieuil l'Espoir</u>

Toutes les équipes d'une même poule se rencontrent sur une seule journée.

A l'issue de celle-ci, un classement sera établi par addition de points selon le barème suivant :

- Match gagné : 3 points
- Match nul : 1 point
- Match perdu : 0 point
- o Match perdu par pénalité ou par forfait : -1 point

En cas d'égalité de points, le « Défi Jonglerie » départage les équipes.

PARTICIPATION :

Chaque équipe aura droit à 12 joueuses inscrites sur la feuille de match.

Seules les joueuses U13F, U12F et U11F (dans la limite de 3 joueuses) peuvent participer à cette compétition.

Les équipes présentant plus de 3 U11F **seront acceptées** lors de ce premier tour, le but étant que les enfants jouent un maximum.

ATTENTION : l'attention des éducateurs est attirée par le fait que les feuilles de match seront systématiquement contrôlées à l'issue des journées.

QUALIFICATION :

- A l'issue des contrôles des feuilles de match, les équipes classées 1^{ère} à 4^{ème} de chaque poule sont qualifiées (soit 8 équipes)

DUREE des RENCONTRES :

- **Poule de 5 équipes** : Match de 15 minutes avec 1 pause coaching autorisée par équipe (2min) – 4 matchs au total

Temps de jeu global sur la journée = 60 minutes

- **Poule de 4 équipes (si forfait d'une équipe) :**

Match de 2 fois 10 minutes (20 minutes) – 3 matchs au total

Temps de jeu global sur la journée = 60 minutes

DEFI « JONGLERIE » :

Toutes les joueuses de chaque équipe présente participent à cette épreuve.

Il sera tenu compte du total des 8 meilleurs résultats sur les 12 participantes de chaque équipe sur l'ensemble des contacts (pieds et tête).

- Limitation à ⇒ 30 contacts pied gauche
 ⇒ 30 contacts pied droit
 ⇒ 30 têtes



- 2 essais (pas de réchappes), c'est-à-dire aucune autre surface de contact).

- Pour les jongleries pieds, le départ du ballon s'effectuera au sol avec possibilité pour le pied faible de lever le ballon avec le pied fort.

En cas d'égalité dans le total des contacts, les équipes seront départagées comme suit :

- | | |
|---------------------------------------|--------------------------------------------------|
| 1 - Addition au total des 8 meilleurs | - 1 ^{er} du total du 9 ^{ème} |
| | - 2 ^{ème} du total du 10 ^{ème} |
| | - 3 ^{ème} du total du 11 ^{ème} |
| 2 - Contacts des têtes seulement | - 1 ^{er} du total des 8 meilleurs |
| 3 - Contacts des pieds seulement | - 1 ^{er} du total des 8 meilleurs |

REGLEMENTATION GENERALE :

● FEUILLE de MATCH :

Chaque responsable d'équipe, dès son arrivée, doit remplir la feuille de match.

● LICENCES :

Toutes les joueuses participantes devront OBLIGATOIREMENT être licenciées F.F.F pour la saison 2022/2023 et les clubs (ou groupements) devront être en mesure de présenter une liste, sous format papier avec photos ou via l'application Footclub Compagnon.

● ARBITRAGE :

Application des Lois du Jeu « Foot à 8 » (voir Basic spécifique U13F)

Préconisé : arbitrage à la touche par une jeune joueuse remplaçante, assistée d'un adulte

● BANC de TOUCHE / REMPLACEMENT :

Banc de touche : seuls 2 adultes responsables de l'équipe + 4 jeunes joueuses remplaçantes maximum.

Remplacements gérés par l'éducateur responsable de l'équipe.

Tout remplacement de joueuse devra s'effectuer sur la ligne médiane (**sans accord préalable de l'arbitre**).

Attendre que la joueuse remplacée soit sortie de l'aire de jeu pour que la remplaçante puisse entrer.

FINALE DEPARTEMENTALE :

8 équipes seront qualifiées à l'issue du 1^{er} tour.

Elle sera organisée le **SAMEDI 1er AVRIL 2023**, en parallèle de la Finale U13 « Garçons ».

